

IDÉES/

Recueilli par
PIERRE ALONSO
Dessin **CAT O'NEIL**

Elle est tantôt brandie comme étendard, tantôt camouflée par une ribambelle d'euphémismes. La guerre – et son corollaire, la paix – devient insaisissable: sans début et souvent sans fin, les guerres floutent la distinction entre les «théâtres d'opérations», lointains, et le territoire national, menacé, voire frappé par des attentats organisés à l'étranger. Pour dissiper ce brouillard, un *Dictionnaire de la guerre et de la paix* vient de paraître, codirigé par Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), qui s'exprime ici en son nom propre.

La France est-elle en guerre?

A l'extérieur, oui. La France est en guerre à travers ses opérations Barkhane au Sahel et Chammal au Levant. Tout le débat porte sur le territoire national. Il y a eu un glissement lié à l'utilisation du vocable «guerre contre le terrorisme». On le critiquait quand George W. Bush l'utilisait mais on se l'est rapidement approprié, alors qu'il est inadapté. Les militaires le dénoncent régulièrement, ils rappellent que le terrorisme n'est pas une entité, mais un moyen. On ne fait pas la guerre à une méthode, on fait la guerre à un adversaire, en l'espèce les jihadistes du Nord Mali ou de Daech. Dire qu'on est en guerre contre le terrorisme, c'est un non-sens sur le plan de la sémantique du conflit armé. Cette expression, glissante, peut faire croire que la France est en guerre sur son sol. Alors que lorsque les forces armées interviennent sur le territoire national, ce n'est pas le droit des conflits armés qui s'applique.

La «guerre» est-elle devenue un instrument de communication?

Le vocable relève essentiellement de la communication politique. Les discours utilisent tantôt «intervention», tantôt «guerre». Le premier mot, inventé au XIX^e siècle et emprunté au lexique médical, rassure la population: la démarche est positive, respecte les critères de la guerre juste, promet d'être courte, etc. Tandis que le second insiste sur la gravité, la plus longue durée, le risque de pertes. La guerre ne fait pas l'objet d'une définition consensuelle, elle est floue, relève du lexique politico-médiatique, le droit préfère parler de «conflit armé».

Que signifierait «gagner une guerre contre le terrorisme»?

Non seulement l'expression est incohérente, mais elle pose en effet un problème de victoire. Gagner la guerre contre le terrorisme ne peut

pas signifier supprimer la menace terroriste, en dépit de la tentation politique de recourir à un vocabulaire très dur comme «annihiler», «exterminer», «éliminer» – un discours qui peut se comprendre, puisqu'après un attentat il faut motiver les troupes et la population, montrer notre détermination. Il est impossible d'éliminer complètement la menace terroriste. «Gagner la guerre contre le terrorisme», si tant est que l'expression ait du sens, ne peut que vouloir dire: maintenir le risque d'attentat en-deçà d'un seuil politiquement acceptable. Ce seuil n'est pas le même pour toutes les sociétés, la vie quotidienne en Israël n'est pas la même qu'en Suisse.

Comment caractériser les conflits auxquels participe la France?

Par l'asymétrie des moyens, déjà. Ce qui ne signifie pas que ces conflits sont faciles à gagner, au contraire, on le voit avec la guerre en Afghanistan. Cette asymétrie est compensée par des avantages de l'acteur non étatique. Il n'a pas de Rafale mais il connaît le terrain, extrêmement vaste au Sahel, et il utilise des technologies dites nivelantes, très simples, comme les IED [*engins explosifs artisanaux*] sur les routes qui permettent de neutraliser un véhicule plusieurs centaines de fois plus cher. Ces technologies peu coûteuses peuvent réduire, voire parfois annuler, notre avantage comparatif. Il existe aussi une asymétrie des volontés. Non seulement nos ennemis sont prêts à mourir, mais ils cherchent à mourir. C'est évidemment quelque chose qu'on ne cherche pas à rendre symétrique, puisque nous essayons au contraire de protéger nos troupes.

La France va utiliser des drones armés contre les groupes terroristes du Sahel. S'agit-il d'une arme antiterroriste, dédiée à ces conflits asymétriques contre des groupes jihadistes?

Les Reapers que nous armerons ne peuvent en effet s'utiliser que dans un espace aérien permissif, donc contre une menace non étatique légèrement armée, parce qu'ils sont relativement lents, pas furtifs, faciles à abattre. Ils sont donc limités aux conflits asymétriques, contrairement aux futurs drones de combat. A Niamey, les drones français sont d'ailleurs complémentaires, et non pas concurrents des Mirage 2000. Ils n'ont ni les mêmes capacités ni le même armement. Le Mirage 2000 peut arriver beaucoup plus vite sur zone, mais ne peut pas y rester, tandis que le Reaper est plus lent mais assure une permanence dans le ciel.

Les Etats-Unis, Israël ou encore le Royaume-Uni utilisent leurs

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer

«Dire qu'on est en «guerre contre le terrorisme», c'est un non-sens sur le plan de la sémantique»

Le directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, qui a codirigé l'écriture du «Dictionnaire de la guerre et de la paix», défend l'idée d'«éliminations ciblées» et l'utilisation des drones armés dans des conflits désormais majoritairement asymétriques.



drones armés pour des assassinats ciblés. Cette arme implique-t-elle ce genre de pratiques?

Le terme «assassinat ciblé» présume l'illégalité de l'action et renvoie à l'idée de frappe sur des civils qui ne participent pas directement aux hostilités. Les Américains ou les Israéliens ont développé un cadre juridique, d'ailleurs discutable. Les Britanniques, en revanche, ne revendiquent pas de frappes par drone en dehors d'un théâtre de conflit armé. Je préfère l'expression plus neutre d'«élimination ciblée», qui peut être légale ou illégale. En soi, l'idée de l'élimination ciblée est un progrès. Ce qu'il faut critiquer c'est l'élimination non ciblée, qui vise un groupe indiscriminé – c'est l'attentat

terroriste dans un supermarché, ou le *carpet bombing* d'Alep. Le fait de traquer pendant des mois un leader terroriste, dont on connaît l'identité, les accointances, les habitudes, en attendant le bon moment pour frapper, quand il est isolé ou pendant ses déplacements, est par définition précautionneux. C'est une démarche qui vise à éviter les dommages collatéraux – ce qui ne signifie pas qu'elle y parvient toujours.

Ces assassinats interviennent parfois dans des Etats qui ne sont pas en guerre, donc en violation de leur souveraineté...

En pratique, la violation de la souveraineté est souvent un faux problème. Les services pakistanais sont les premiers à vouloir que les Améri-

cains conduisent ces éliminations ciblées sur leur territoire. Publiquement, les responsables pakistanais n'ont pas d'autre choix que de protester, pour limiter la pression de la rue et des partis conservateurs populistes. Moins d'opérations aériennes américaines signifierait plus d'opérations pakistanaises, notamment terrestres, comme on l'a vu en 2009, avec des conséquences beaucoup plus graves pour les civils. De ce point de vue, l'utilisation des drones armés est un moindre mal, c'est-à-dire qu'il est préférable à ses alternatives et non à «la paix». Une certaine critique des drones, comme celle de Grégoire Chamayou [*philosophe, auteur de Théorie du drone, éd. La Fabrique, 2013, ndlr*],



DICTIONNAIRE DE LA GUERRE ET DE LA PAIX de BENOÎT DURIEUX, FRÉDÉRIC RAMEL et JEAN-BAPTISTE JEANGÈNE VILMER PUF, 1500 pp., 39 €.

que l'humain disparaît, il est toujours là, au sol. Il n'a pas le même job qu'avant, c'est tout. L'absence de l'humain en l'air ne crée pas plus de problèmes éthiques par rapport à ceux qui se posent déjà avec des avions habités. Dresde, Tokyo, Guernica, Hiroshima, Nagasaki, ce sont des hommes dans les avions. L'usage du bombardement n'était pas particulièrement plus humain. Les normes ont évolué pour d'autres raisons que la place de l'humain dans le véhicule.

Il y a une sorte d'inversion entre les jihadistes kamikazes qui projettent leur corps comme arme ultime et les forces occidentales qui, elles, retirent le corps des champs de bataille.

Le philosophe Pierre Hassner fait souvent remarquer ce chiasme. Il est néanmoins simplificateur : un drone travaille rarement seul, plus souvent avec des forces spéciales au sol. Elles sont discrètes, elles prennent des risques considérables. La France, contrairement à la CIA, opère ses drones in situ, depuis Bagram pour l'Afghanistan à l'époque, et Niamey pour le Sahel maintenant. La base de Bagram a été attaquée, Niamey peut l'être. L'absence de risque n'est pas totale pour les pilotes de drones. Et le drone est une pièce d'un système complexe qui implique des hommes sur le terrain. **Comment expliquer la bascule vers ce modèle d'opérations associant drones et forces spéciales ?**

Cette tendance, appelée la «force spécialisation» des armées, qui n'est pas spécifiquement française, est une réaction à l'échec des grands déploiements de l'ère Bush, les invasions massives en Afghanistan et en Irak. Ce nouveau modèle de *light footprint* («empreinte légère») est davantage basé sur ce qu'on appelle l'approche indirecte en stratégie. Elle s'oppose à une autre grande tradition, incarnée par Clausewitz, dont le modèle est le choc frontal sur le champ de bataille des guerres napoléoniennes. Dans les guerres asymétriques, l'adversaire est le plus souvent dans l'évitement. Nous aussi. Cette évolution du contexte stratégique explique le recours accru aux forces spéciales, aux drones, à des groupes plus spécialisés, plus discrets, plus entraînés, pour avoir un impact maximal avec moins d'effectifs. ◆

s'abstrait du contexte en dénonçant les dommages causés par les drones. Mais par quoi seraient-ils remplacés ? La plupart du temps, les avions habités ne présentent pas les mêmes garanties de précision et de discrimination. Par sa permanence, le drone armé permet le choix du moment et le choix du lieu. Il n'a pas que des avantages opérationnels : il y a aussi un argument humanitaire, qui peut sembler contre-intuitif, qui plaide en sa faveur.

L'argument humanitaire est difficile à entendre lorsque les cibles sont des auteurs d'attentat recherchés par la justice...

S'ils sont retournés sur un théâtre d'opérations, ils redeviennent des combattants comme les autres. Le

fait qu'ils soient recherchés et leur citoyenneté sont indifférents. La question est : cet individu participe-t-il directement aux hostilités ou pas ? S'il y participe, son passeport n'est pas un bouclier.

Participer directement aux hostilités sur place ou en France ?

Il y a un lien entre les deux, c'est ce qu'on appelle le continuum sécurité-défense, un concept apparu dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale en 2008.

«L'adversaire est le plus souvent dans l'évitement. Nous aussi.»

Mais vous disiez que la France n'était pas en guerre sur son territoire...

Non, mais elle est menacée sur son territoire national. Avec des opérations réalisées en France mais organisées à l'étranger, il existe un lien entre l'intérieur et l'extérieur. C'est tout le problème des conflits d'aujourd'hui : il n'y a plus de claire distinction entre ce qui relève de la sécurité intérieure et de la défense extérieure. Cette zone grise suscite des questions, c'est naturel, mais ce continuum justifie qu'on puisse poursuivre et combattre des terroristes à l'étranger, quelle que soit leur nationalité. On cible des terroristes, qu'ils soient français ou pas. Depuis l'adoption du premier

protocole additionnel aux conventions de Genève, en 1977, il est possible de s'en prendre à des civils s'ils participent directement aux hostilités.

L'avènement des drones ne signifie pas pour autant la disparition du combattant, écrivez-vous...

Une orbite de quatre Reapers – un en l'air, un en route pour le remplacer, un sur le chemin du retour, un qui reste en réserve si besoin – mobilise environ 160 personnes. Il faut quatre personnes par cockpit : un pilote, un «opérateur capteur», un «opérateur image» et un «coordinateur tactique». Il y a aussi la hiérarchie, les conseillers juridiques, les mécaniciens, etc. Il est faux de dire